

Maisons-Alfort, le 23 mai 2001

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à cinq Guides de bonnes pratiques d'hygiène en grandes et moyennes surfaces

Saisines n° :

2000-SA-0285
2000-SA-0286
2000-SA-0287
2000-SA-0288
2000-SA-0289

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPPF) a été saisi le 10 février 2000, par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, d'une demande d'avis portant sur cinq Guides de bonnes pratiques d'hygiène pour les rayons Fromage à la coupe, Charcuterie, Boucherie, Marée et Pâtisserie/viennoiserie des grandes et moyennes surfaces. Ce dossier a été examiné par le groupe de travail « Microbiologie et évaluation des risques » du CSHPPF puis par le Comité d'experts spécialisé (CES) « Microbiologie », placé auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

Après consultation du comité d'experts spécialisé « Microbiologie », réuni le 14 mars 2001, l'Afssa a rendu l'avis suivant :

Considérant que la mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène et de la démarche HACCP n'est pas effectuée de façon complète, dans ces documents ; qu'en effet :

- l'identification et l'analyse des dangers sont trop peu étayées puisqu'en particulier aucune référence n'est faite aux microorganismes pathogènes ;
- les protocoles de nettoyage et de désinfection sont très peu détaillés et ne permettent pas de garantir la réalisation effective de ces deux étapes ;

Considérant, en conséquence, que ces Guides de bonnes pratiques d'hygiène ne répondent pas aux exigences de la directive 93/43/CEE relative à l'hygiène des denrées alimentaires,

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments estime que ces Guides de bonnes pratiques d'hygiène ne permettent pas la mise en place de mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la salubrité des denrées alimentaires dans les activités concernées. En conséquence, il émet un avis défavorable sur ces cinq Guides de bonnes pratiques d'hygiène.

Martin HIRSCH